



SAINT-GABRIEL  
-DE-  
VALCARTIER

11 juin 2010/June 11<sup>th</sup>, 2010

### **Avis aux résidants et propriétaires à Saint-Gabriel-de-Valcartier**

Nous tenons à vous informer que la MRC de la Jacques-Cartier tiendra une assemblée de consultation publique mardi le 29 juin 2010 à 19h au Centre communautaire de Saint-Gabriel-de-Valcartier (voir avis public au verso) concernant le projet de règlement no 03-P-2010. Ce règlement modifie le schéma d'aménagement de la MRC de la Jacques-Cartier de façon à exclure le lot 3 385 956 (propriété de Touristico, Village Vacances Valcartier) du cadastre du Québec de l'aire d'affectation agricole. Toute personne intéressée est invitée à assister à cette assemblée.

\*\*\*

### **Notice to Saint-Gabriel-de-Valcartier residents and proprietors**

We wish to inform you that the MRC de la Jacques-Cartier will hold a public consultation meeting on Tuesday, June 29<sup>th</sup> 2010 at 7:00 p.m. at the Saint-Gabriel-de-Valcartier Community Center (please see reverse side for the MRC's public notice) concerning draft By-law number 03-P-2010. This draft By-law modifies the master development plan of the MRC de la Jacques-Cartier in order to exclude lot number 3 385 956 (property of Touristico, Village Vacances Valcartier) from the established Quebec agricultural zone. All persons interested are invited to attend this meeting.

Joan Sheehan  
Directrice générale

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA JACQUES-CARTIER**

**AVIS PUBLIC**

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE**

**PROJET DE RÈGLEMENT N° 03-P-2010 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ  
N° 02-2004 DE MANIÈRE À EXCLURE LE LOT 3 385 956 DU CADASTRE DU QUÉBEC DE L'AIRE  
D'AFFECTATION AGRICOLE ET À ACTUALISER L'ENSEMBLE DES AIRES D'AFFECTATION  
AGRICOLE**

(Nous vous informons qu'en raison d'une erreur de distribution, dont nous ne sommes pas responsables, et considérant que nous ne désirons pas que les citoyens soient lésés, nous tiendrons une nouvelle consultation publique concernant le projet de règlement n° 03-P-2010.)

**AVIS** est donné, par la soussignée, conformément à l'article 53.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* :

**QUE** le conseil de la MRC de La Jacques-Cartier a adopté, en date du 24 mars 2010, le projet de règlement numéro 03-P-2010 modifiant le schéma d'aménagement révisé numéro 02-2004 de façon à exclure le lot 3 385 956 du cadastre du Québec de l'aire d'affectation agricole et à actualiser l'ensemble des aires d'affectation agricole;

**QUE** l'adoption du projet de règlement 03-P-2010 implique que la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier devra modifier sa réglementation en matière d'urbanisme de manière à :

- tenir compte de la modification des aires d'affectation AG-2 et REC-11;
- tenir compte de la modification de l'article 7 du document complémentaire au schéma d'aménagement;

**QU'**une **séance de consultation publique** sur le projet de règlement n° 03-P-2010 aura lieu le 29 juin 2010 à 19 h à la salle communautaire de Saint-Gabriel-de-Valcartier sise au 1743, boulevard Valcartier;

**QUE** l'objet de cette assemblée est de présenter le projet de règlement 03-P-2010 et de recueillir les commentaires des personnes présentes;

**QU'**une copie du projet de règlement 03-P-2010 est disponible pour consultation au bureau de la MRC de La Jacques-Cartier sis au 60, St-Patrick, Shannon, ainsi qu'au bureau municipal de chaque municipalité de la MRC;

**QU'**une copie du document découlant du règlement 03-2010 indiquant la nature des modifications à apporter aux règlements d'urbanisme municipaux est disponible pour consultation au bureau de la MRC de La Jacques-Cartier sis au 60, St-Patrick, Shannon, ainsi qu'au bureau municipal de chaque municipalité de la MRC.

**DONNÉ** à la MRC de La Jacques-Cartier le 20 mai 2010.



FRANCINE BRETON  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière